



Obtention d'un acte de naissance

Par **laurarose**, le **30/07/2010** à **13:47**

Bonjour,

Je suis née sous x le 29 mars 1975 à Paris dans le 13ème arrondissement. Depuis quelques années je recherches mes origines. Mais depuis quelques semaines je suis en contact avec une personne qui pourrait bien être ma sœur. Nous avons chacune de notre côté demandé un acte de naissance au nom de sa mère qui s'est révélé positif de la part de la mairie de Paris. Or à ce jour nous n'avons toujours pas eu ces actes. J'ai bien sur contacté la Mairie de Paris pour savoir où cela en était et ils m'ont dit que l'acte que j'avais demandé était imprimé et qu'il devait être à la signature et que normalement je devrais le recevoir sous peu. Seulement j'avais fait une demande le 19 juillet, normalement ils auraient dû me l'envoyer et je ne l'ai toujours pas reçu. Alors je me pose plusieurs questions.

Si je suis née réellement sous x, je ne devrais pas avoir d'acte de naissance au nom de la mère de cette personne?

Si je n'arrive pas a obtenir ces actes de naissance (car trois étaient quand même positifs) comment puis-je faire pour les obtenir? est-ce possible même si dessus il y a la mention "abandon" ou "abandonnée"? et a qui éventuellement puis-je m'adresser pour les avoirs?

Je vous remercie de votre aide et vous souhaite un bon après-midi.

Cordialement

Sandrine

Par **laurarose**, le **03/08/2010** à **16:40**

Bonjour à tous,

Personne n'a de solutions à me proposer?

Je vous remercie de votre aide. C'est très important pour moi d'avoir ces documents, cela me

permettrait de retrouver peut être une sœur. Mais sans preuve je ne peux rien faire.